
Bélier nain (BN)

Race naine à oreilles pendantes et type de bélier

Poids minimum 1,7 kg
Poids idéal 1,9-2,1 kg
Poids maximum 2,3 kg
Hérédité nette



Pays d'origine Hollande
Issue de Béliers nains et petites races
Reconnue provisoirement en Suisse depuis 2010

Feu noir

Type et but d'élevage

Type d'un lapin bélier rapetissé avec une forte musculature, une conformation large et bien formée. Véritable type de bélier avec des pattes puissantes et une tenue légèrement relevée.

Echelle d'appréciation

Tête, oreilles, cou	10 points
Poitrine, épaules, pattes antérieures et tenue	10 points
Dos, bassin, pattes postérieures et ligne abdominale	10 points
Pelage, peau	20 points
Couleur, sous-couleur et brillant	10 points
Jarres	10 points
Apparence typique	20 points
Santé et soins	10 points

Standard

(apparence générale)

Tête : Proportionnellement grande, de forme rectangulaire, prononcée, marquante, accolée largement aux épaules. Front et os nasal au profil bombé, museau et mâchoire pleinement développés.

Oreilles : Oreilles de structure consistante, naissant sur un bourrelet bien visible (couronne). Pavillon de l'oreille porté ouvert vers l'intérieur. Épaisses, arrondies, pendantes en forme de fer à cheval des deux côtés de la tête. Envergure 26-30 cm.

Cou : Non visible.

Poitrine : Large, pleinement formée, portée profonde.

Épaules : Fortement musclées, pleines, fermées.

Pattes antérieures :

Courtes, droites, très puissantes.

Tenue : Légèrement relevée.

Dos : Large, bien arrondi, moulé.

Bassin : Fermé, posé largement, arrondi.

Pattes postérieures :

Puissantes, de position parallèle.

Ligne abdominale :

Visible.

Pelage : Dense, plein, avec beaucoup de sous-poils, poils de couverture et jarres abondants. Longueur des poils de couverture 28-32 mm.

Peau : Souple, bien adhérente, détachable.

Couleur, sous-couleur, dessin et brillant :

Les couleurs sont pures, franches et brillantes.

Variétés de couleurs reconnues provisoirement :

Petit-gris : (avec marques de couleur sauvage)

La couleur fondamentale est bleu-gris, ombrée par plus ou moins de poils de couverture et de jarres aux pointes bleu foncé et brunâtres. Selon le degré de présence des poils de couverture et des jarres il en résulte un reflet plus clair ou plus foncé. Le reflet doit être régulier et s'étendre autant que possible jusqu'au ventre et sur les cuisses. Le triangle de la nuque est brunâtre et peut empreindre la couronne, cependant pas le front. La couleur de la poitrine est légèrement brunâtre. La couleur des pattes antérieures correspond à la couleur de couverture avec des bandes brunâtres légèrement plus claires. La couleur du ventre est blanche avec une sous-couleur bleuâtre. Le dessous de la queue est blanc. Iris gris-bleu. Ongles de couleur corne. Le perlé résulte du regroupement partiel de poils de couverture brun clair. Par la présence de plus ou de moins de pointes de poils de couverture brunâtres et selon la longueur du poil, un perlé plus fin ou plus grossier apparaît. Il faut veiller à un perlé grenu régulier. La sous-couleur est bleue. Elle est interrompue par une couleur intermédiaire brunâtre visible, d'environ 2-3 mm de large.

Feu noir : La couleur fondamentale est un noir brillant. Iris brun. Ongles de couleur corne foncé. La sous-couleur est bleu ardoise intense, délimitée noire sous la couverture.

Couleur feu de la tête :

La couleur feu du bord du museau s'étend à la mâchoire inférieure. Une bande de couleur feu, pas trop large, s'étend sans interruption du museau le long de la mâchoire. Le côté intérieur des oreilles est de couleur feu. Le tour d'œil entoure l'œil d'une bande de couleur feu d'une largeur régulière. Le triangle de couleur feu, de forme triangulaire, n'est pas trop long et pas trop large. Il peut empreindre la

couronne, cependant pas le front. Toutes les marques feu sont de couleur feu intense et nettement délimitées. Les marques feu ne doivent pas être parsemées de poils blancs.

Couleur feu du tronc :

La couleur feu rouge-jaune flamboyant ressort le plus intensément à la poitrine. Le feu de la poitrine doit être large et pur et s'étendre jusque sous le menton. La couleur du ventre doit être de couleur feu régulier jusqu'à la racine du poil. Les deux taches de couleur feu foncé de l'entre-cuisse doivent bien se détacher de la couleur usuelle du ventre. Le dessous de la queue est légèrement coloré de couleur feu. Les pointes de poils de couleur feu (jarres) commencent aux omoplates, vers le cou, et s'étendent régulièrement le long des côtés et du bassin. Plus il y a de jarres de couleur feu sur le côté et plus cela est apprécié. Une bande de couleur feu intense, large d'environ 2 cm, s'étend des pattes antérieures aux pattes postérieures, le long des côtés, et souligne la délimitation entre la couleur du ventre et la couleur fondamentale. Sur leur côté extérieur les pattes correspondent à la couleur fondamentale et sont de couleur feu sur le côté intérieur. La bordure des doigts est de couleur feu et bien visible.

Rhön : La couleur fondamentale est blanche. La couleur du dessin est un gris à gris noir intense. Les couleurs doivent être pures, sans nuance d'autres couleurs. Iris brun. La couleur des ongles est sans importance.

Le dessin correspond à l'aspect d'un tronc de bouleau. Le dessin est constitué de taches, bandes et éclaboussures qui se répartissent sur tout le corps, ainsi qu'à la tête, aux oreilles et aux pattes antérieures. Elles forment, ensemble avec la couleur fondamentale légèrement dominante, un jeu de couleurs vivant et harmonieux. Les champs de couleurs ne doivent pas être trop grands, ne pas être nettement délimités et se lier ensemble de manière floue. Le dessin du ventre et de la queue est sans importance.

Jarres : Formation abondante de jarres.

Apparence typique :

Type prononcé et puissant de bélier de forme naine. En plus des positions 1 et 2, observer le poids idéal.

Santé et soins :

Selon les dispositions générales.

Défauts d'esthétique :

Légère divergence du type de la race, affinement, embonpoint. Port d'oreilles insuffisant, oreilles plissées. Couleurs impures, nuance rouille, poils blancs, bordure des oreilles parsemée de blanc, fente de partage de la lèvre blanche. Divergence dans la sous-couleur.

Petit-gris : Forte tonalité brune dans la couleur fondamentale. Pointes de poils de couverture sans pigmentation. Triangle blanchâtre ou grand. Bandes blanches avec sous-couleur. Démarcation de couleur sur le bassin. Absence totale de sous-couleur au ventre. Perlé faible.

Feu noir : Poils de couleur feu, délimitation peu nette des marques feu. Divergence dans la forme, la grandeur ou la couleur des marques feu.

Rhön : Nuance jaunâtre ou brunâtre, champs de couleur particulièrement flous, dessin de la tête partagé sur le front et l'os nasal, dessin manquant à une oreille ou aux deux pattes antérieures, grands champs unicolores.

Défauts de disqualification :

Divergence totale du type de la race, oreille dressée. Couleur de couverture, couleur du ventre ou sous-couleur ne correspondant pas à la variété de couleurs. Forte nuance rouille. Mouchet blanc, beaucoup de poils blancs. Ongle sans pigmentation chez les bêtes unicolores.

Petit-gris : Triangle blanc (disqualification sans tatouage). Bandes blanches sans sous-couleur. Sous-couleur impure particulièrement marquée.

Feu noir : Mouchet de couleur feu dans la couleur fondamentale, beaucoup de poils blancs ou de couleur feu, absence d'une marque de couleur feu.

Rhön : Forte nuance jaune ou brune, les deux oreilles unicolores. Les deux pattes antérieures et la poitrine unicolores, couleur unicolore de la tête ou du tronc.

Composition des variétés de couleurs admises :

Elle et lui 1.1, lot 1.2 :

- a) petit-gris
- b) feu noir
- c) rhön

Collection :

Toutes les variétés de couleurs en procédure d'admission de cette race peuvent être incorporées.



Petit-gris



Rhön
